

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Séance du lundi 02 novembre 2015

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 23/10/2015

Présents : 13

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Isabelle GARRELON

L'an deux mille quinze et le deux novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Marie Lyse DUNION, Françoise MARRONCLE, Pierre BOUCHISSE

Représentés: Eric BOUSQUET, Pierre DUPONT

Absents:

Objet: Fixation du montant de la location d'un appartement à l'école - 2015_065

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que la gestionnaire du collège, qui occupait un appartement sis 4 rue des écoles appartenant à la commune, a demandé sa mutation et que celle-ci a été acceptée. Cet appartement est régi par une convention avec le Conseil départemental qui le met à disposition du gestionnaire nommé au collège de Saint-Cernin. La nouvelle gestionnaire ne souhaitant pas être logée, il a été demandé au Conseil départemental de mettre en suspens la convention qui nous lie pour nous permettre de mettre en location cet appartement. Ils ont émis un avis favorable et nous devons désormais fixer le montant de la location.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la location de l'appartement du gestionnaire à 280 euros (deux cent quatre-vingt euros) par mois.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 09.11.2015
et publication ou notification du 16.11.2015

Le Maire,
A. DUJOLS

